

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CHIGNY

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance ordinaire du****07 juillet 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Chigny dûment convoqué le trente juin deux mil vingt et un, s'est réuni à la Salle Ronsard en séance ordinaire, sous la présidence de M. Régis SALIC, Maire.

Etaient présents : M. Régis SALIC, Maire. Mmes Mélanie LUSSEAULT, Agnès DEMIK, M Didier LEMOINE, Adjoints au Maire,

Mmes Corinne DELPORTE, Patricia LEMOINE, Florence RIGOLET, MM Guy DELFORTRIE, Davy GARCON, Philippe PARENT, conseillers municipaux

Etaient excusés : Mme Brigitte BESQUENT donne pouvoir à M. Régis SALIC

M. Gilles MARY donne pouvoir à Mme Mélanie LUSSEAULT

Mme Estelle MARTINS donne pouvoir à M. Davy GARCON

M. Didier MORISSONNAUD donne pouvoir à Mme Agnès DEMIK

M. Rodolphe GUILLON donne pouvoir à Mme Corinne DELPORTE

Mme Martine ARCHAMBAULT

Mme Murielle GENTY

M Eric IMBERT

M. Jean-Michel ARNAUD

LECTURE ET COMMENTAIRES DU DERNIER COMPTE-RENDU DE CONSEIL

Monsieur le Maire ouvre la séance, rappelle les délibérations prises lors du conseil municipal du 25 mai 2021 et donne la parole aux membres présents.

Vu l'assentiment constaté des Membres présents,

Le Conseil Municipal décide d'accepter, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 25 mai 2021, tel qu'il est transcrit au présent registre des délibérations.

Puis il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Florence RIGOLET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, Mme Aurélie BRETTE BOURSIN, qui assistera à la séance mais sans y participer.

Délibération n° 2021-07-032

1°) Droit de chasse

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 12 voix pour, trois abstentions

- ACCORDE un droit de chasse sur le parc des Grilletts à M. Serge Gibeaud pour la saison 2021-2022.
- FIXE ce droit à 10 € l'hectare soit 250 € pour la surface totale.

Délibération n° 2021-07-033

2°) Désignation d'un coordonnateur communal

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNNE Mme Vanessa Baker comme coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.
- DESIGNNE Mmes Agnès Demik et Aurélie Brette Boursin comme coordonnateurs suppléants.

3°) Etat des décisions prises par le maire en vertu de la délibération du 11 juin 2020

Décision n°2021-001 du 8 mars 2021 : contrat d'entretien des espaces verts communaux

Conclusion d'un contrat d'entretien des espaces verts avec l'entreprise Simon d'un montant annuel hors taxe de 6 949,00 € HT et d'une durée de 2 ans.

Décision n°2021-005 du 10 mai 2021 : location de matériel informatique

Conclusion d'un contrat de location de matériel informatique avec l'entreprise ABS Infra d'un montant trimestriel hors taxe de 448,00 € et d'une durée de 12 trimestres.

Décision n°2021-006 du 10 mai 2021 : achat de matériel informatique

Achat auprès de la société ABS Infra de matériel informatique pour la somme de 4 921,08 € hors taxe.

Décision n°2021-007 du 20 mai 2021 : maintenance du matériel informatique

Conclusion d'un contrat de maintenance du parc Informatique avec l'entreprise ABS Infra d'un montant annuel hors taxe de 1 664,00 € et d'une durée de 12 mois.

4°) Information et points divers**CCAS/canicule**

En cas de déclenchement du plan canicule, les membres du CCAS et les conseillers municipaux tiennent une permanence d'urgence et contactent les personnes âgées ou isolées inscrites sur le registre dédié.

Rapport des commissions :***Aménagement – voirie – environnement :***

- Le renouvellement de l'éclairage public au Vieux Bourg est terminé. Deux points d'éclairage supplémentaire ont été posés aux Ruaux.
- Le service technique a réalisé le débroussaillage des terrains Queue de Merluche.
- Les travaux de l'abribus Personnes à Mobilité Réduite, Chemin de La Maurière, sont en cours de finition.
- Suite à l'installation de près de 110 caravanes sur l'île Buda, le service technique a nettoyé le terrain et évacué de nombreux déchets.
- Le parc informatique de la mairie a été renouvelé. Pour amortir les coûts, une partie du matériel est louée pour trois ans.
- Suite à des dysfonctionnements constatés durant la saison de chauffe, un point sur les contrats de maintenance a été réalisé avec le service mutualisé de l'énergie.
- Le déploiement de la fibre chemin des Ruaux nécessiterait le dédoublement des poteaux. Une réunion est programmée avec Enedis et Sogetrel pour trouver une alternative.
- Les carrefours Queue de Merluche et Vieux Bourg sont en cours d'aménagement. Des stops à l'essai seront posés à titre expérimental.

Commission culture :

- 3 spectacles ont été organisés depuis le 30 mai : Zoothèque mon amour, le Mètre Mot et la Caresse du hérisson.
- Douce Mémoire donnera un spectacle « Chanter en roulotte » le 30 juillet au théâtre de verdure, entièrement financé par la métropole.
- L'Art en Troglo a eu lieu le week-end des 3 et 4 juillet. L'évènement repris par l'association a connu un beau succès.
- Une fête champêtre animée par les associations se tiendra le 28 août sur l'île Buda. La bibliothèque participera également à l'animation. La moitié des associations ont répondu présentes à ce jour.

Commission communication :

- L'Actu sera distribuée jeudi 8 juillet.

Commission finances :

- La consommation des crédits est conforme aux prévisions.

Commission association :

- Une réunion avec les présidents d'associations s'est tenue le 29 juin. Le bilan de l'année est mitigé en raison du covid. Certaines associations comme Nature et Patrimoine ont réussi à maintenir leur activité. Trois nouvelles associations étaient présentes : une association sportive (Le Gosse), une association de jeux de société, la création d'un Système d'Echange Local (SEL).

Rendez-vous du Maire :

- Le Maire détaille ses rendez-vous du mois de juin.

La séance est levée à 19h20